



Transports  
Canada

Transport  
Canada

# Étude quantitative sur le profil démographique et les habitudes des utilisateurs de drones au Canada

## Résumé

Préparée pour Transports Canada

Nom du fournisseur : Léger Marketing Inc.

Numéro de contrat : T8053-180127/001/CY

Valeur du contrat : 33 866,10 \$

Date d'octroi 2019-02-07

Date de livraison : 2019-03-29

Numéro d'enregistrement : POR-121-18

Pour obtenir plus d'information sur ce rapport, veuillez communiquer avec Transports Canada à :

[tc.publicopinion-opinionpublique.TC@tc.gc.ca](mailto:tc.publicopinion-opinionpublique.TC@tc.gc.ca)

**This report is also available in English.**

Canada 

# Droits d'auteur

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne menée par Léger Marketing inc. pour le compte de Transports Canada. La recherche a été réalisée auprès de 700 utilisateurs de drones canadiens du 25 février au 6 mars 2019.

This report is also available in English under the name: Quantitative Research on Drones Users Lifestyle and Demographics.

Cette publication peut être reproduite pour à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue de Transport Canada. Pour plus d'information sur ce rapport, veuillez contacter Transports Canada à l'adresse suivante : [tc.publicopinion-opinionppublique.TC@tc.gc.ca](mailto:tc.publicopinion-opinionppublique.TC@tc.gc.ca) ou au :

Département des transports  
Place de ville, Tour C 28<sup>e</sup> étage  
330 rue Spark  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N5

**Numéro de catalogue :**

T22-240/2019F-PDF

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) :**

978-0-660-30296-6

**Publications associées (numéro d'enregistrement : POR 101-18) :**

Numéro de catalogue : T22-240/2019E-PDF (rapport final en anglais)

ISBN 978-0-660-30295-9

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Transports du Canada, 2019.

# 1. Résumé

Léger est heureuse de présenter à Transports Canada le présent rapport contenant les conclusions tirées d'une enquête quantitative visant à en apprendre davantage sur les utilisateurs de drones canadiens.

Ce rapport a été préparé par Léger à la suite de l'octroi d'un contrat par Transports Canada (numéro de contrat T8053-180127/001/CY, octroyé le 7 février 2019).

## 1.1 Mise en contexte et objectifs

Bien qu'il connaisse une croissance exponentielle, le secteur civil des drones en est encore à ses balbutiements. Le nombre d'études et de données disponibles sur les utilisateurs de drones est plutôt restreint, surtout dans les plus petits marchés comme le Canada. Pour bien cibler les efforts de communication et de sensibilisation de Transports Canada (TC), il importe de disposer de renseignements sur les utilisateurs de drones, notamment des données démographiques, ainsi que sur les activités connexes auxquelles ils pourraient participer, la façon dont ils achètent et utilisent leur drone et leur compréhension de la sécurité aérienne. La présente recherche soutiendra également l'association entre Transports Canada et Code for Canada, qui travailleront en 2018 et 2019 à l'élaboration d'une solution numérique pour la sécurité des drones au Canada.

Les résultats aideront le Groupe de l'aviation civile, qui fait partie de Transports Canada, à comprendre son public cible. La recherche contribuera également à la campagne de communications sur la sécurité en matière de drones (« Renseignez-vous avant de partir ») en aidant à déterminer comment les renseignements, les outils éducatifs et les ressources devraient être fournis à la communauté des utilisateurs de drones. La présente recherche permettra d'élaborer divers produits, comme du matériel éducatif, de la publicité, du contenu Web et des messages sur les médias sociaux.

La recherche sur les utilisateurs de drones permettra à TC de :

- Comprendre le profil des utilisateurs de drones commerciaux et récréatifs.
- Examiner et mieux saisir la compréhension qu'ont les utilisateurs de la sécurité aérienne.
- Trouver des possibilités pour diffuser et améliorer les messages, les outils éducatifs et le matériel éducatif à l'intention des utilisateurs de drones.
- Soutenir l'association entre Transports Canada et Code for Canada en vue d'élaborer une solution numérique pour les drones au Canada. L'association accordera une grande importance aux travaux axés sur les utilisateurs afin de mieux comprendre les pilotes de drones et leurs motivations.

Les résultats de l'étude de recherche contribueront à créer et à offrir des produits de communication efficaces sur la sécurité des drones.

## 1.2 Méthodologie – Recherche quantitative

### Sondage en ligne

Cette étude de consommateur a été réalisée au moyen de sondages en ligne, à l'aide de la technologie d'interview Web assistée par ordinateur (CAWI). La collecte de données réalisée dans le cadre de ce sondage s'est déroulée du 25 février au 6 mars 2019. Au total, 700 utilisateurs de drones canadiens ont été interviewés.

Dans le but d'avoir assez de répondants dans chaque catégorie d'utilisateurs de drones (usage récréatif/professionnel, propriétaire d'un drone/non-propriétaire, mais pilote occasionnel), nous avons fixé des quotas minimums pour chaque profil. Nous nous sommes assurés qu'au moins 100 répondants correspondaient à chacun des profils d'utilisateurs de drones susmentionnés, ce qui nous a permis d'établir des profils démographiques et de les comparer.

Un pré-test de 20 entretiens a été réalisé avant le lancement de la collecte de données pour valider la programmation du questionnaire.

Étant donné que nous n'avons pas utilisé une méthode d'échantillonnage probabiliste réelle, nous ne pouvons pas faire de calcul de la marge d'erreur dans le cadre de ce projet.

Léger respecte les lignes directrices les plus strictes en matière de recherche quantitative. L'instrument de sondage était conforme aux normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada.

Une description méthodologique complète est fournie en annexe à ce document (voir l'annexe A).

### Remarques à l'intention des lecteurs

Les tableaux croisés dans ce rapport présentent les réponses détaillées obtenues pour les questions du sondage sur les utilisateurs de drones.

Les résultats pour tous les répondants sont présentés dans la colonne « Total », suivis des résultats par sous-groupe (par exemple, par sexe, âge, propriétaire de drones et non-propriétaire, etc.). Les chiffres en **rouge** (avec un symbole -) et en **vert** (avec un symbole +) indiquent respectivement des résultats plus faibles ou plus élevés qui sont considérés comme statistiquement significatifs par rapport aux résultats obtenus pour d'autres répondants. Pour que deux proportions ou deux moyennes soient significativement différentes, il faut que des tests statistiques confirment cette différence.

Dans l'exemple qui suit, on observe qu'au total, 15 % des répondants ont de l'expérience en aviation. Il existe d'importantes différences entre les catégories d'utilisateurs de drones. Les répondants qui sont propriétaires de leur(s) drone(s) (21 %) sont plus susceptibles d'avoir de l'expérience en aviation. Il existe aussi d'importantes différences entre les utilisateurs de drones selon le but d'utilisation du drone. Les répondants qui utilisent les drones à des fins récréatives sont moins susceptibles d'avoir de l'expérience en aviation (13 %). Comme l'illustre le tableau 1, la catégorie « non-propriétaire » correspond aux personnes qui ont indiqué faire voler des drones, mais ne pas en être propriétaires. Ainsi, ces personnes sont des utilisateurs de drones, mais n'en possèdent aucun.

**Tableau 1. Expérience en aviation selon la catégorie d'utilisateurs de drones**

<b>Q27. Avez-vous de l'expérience en aviation (leçons de vol, permis de pilote ou autre)?</b> Base : Tous les répondants	<b>Total</b>	<b>Propriétaire</b>	<b>Non-propriétaire</b>
n = (pondéré)	700	429	271
n = (non pondéré)	700	447	253

Oui	15 %	21 %+	6 %-
Non	80 %	76 %-	86 %+
NSP/Refus de répondre	5 %	3 %-	8 %+

**Tableau 2. Expérience en aviation selon le but de l'utilisation de drones**

Q27. Avez-vous de l'expérience en aviation (leçons de vol, permis de pilote ou autre)? Base : Tous les répondants	Total	Fins récréatives	Fins professionnelles	Les deux
n = (pondéré)	700	552	81	67
n = (non pondéré)	700	547	82	71
Oui	15 %	13 %-	21 %	28 %+
Non	80 %	84 %+	67 %-	62 %-
NSP/Refus de répondre	5 %	3 %-	12 %+	10 %+

Remarque : n non pondéré = nombre réel de répondants interrogés dans chaque sous-groupe.

## 1.3 Aperçu des conclusions quantitatives

### Profil et habitudes des utilisateurs de drones

- Au total, l'incidence des utilisateurs de drones dans la population canadienne est de 17 %. Ce taux d'incidence comprend les utilisateurs à des fins récréatives ou professionnelles, qu'ils soient propriétaires d'un drone ou non. Trois utilisateurs sur cinq se considèrent propriétaires d'un drone (61 %), et près de quatre utilisateurs sur cinq pilotent des drones à des fins récréatives (79 %). Seul un utilisateur sur dix fait voler des drones à des fins professionnelles ou de recherche (12 %). Il en va de même pour les utilisateurs qui font voler des drones à la fois à des fins récréatives et à des fins professionnelles ou de recherche (10 %).
- De façon générale, les résidents de l'Ontario sont plus susceptibles d'être des utilisateurs de drones (18 %). Il en va de même pour les personnes âgées de 18 à 34 ans (28 %) et les hommes (23 %). Avant le déploiement du sondage, il a été établi que les drones peuvent être utilisés pour deux principales raisons : à des fins récréatives et à des fins professionnelles ou de recherche. Les résultats montrent que les personnes âgées de 55 à 64 ans sont plus susceptibles d'utiliser les drones à des fins récréatives (88 %).
- En moyenne, les répondants qui pilotent des drones à des fins récréatives et à des fins professionnelles ou de recherche font voler des drones à des fins récréatives pendant 48 % du temps et à des fins professionnelles ou de recherche pendant 37 % du temps.
- Une grande majorité des répondants n'ont aucune expérience en aviation. En effet, lorsque sondé à savoir s'ils avaient de l'expérience en aviation, 80 % des répondants affirment ne pas en avoir, alors qu'un seul répondant sur dix a dit en avoir (15 %). Les résultats montrent que les propriétaires de

drones sont plus susceptibles d'avoir de l'expérience en aviation (21 %) et que les non-proprétaires<sup>1</sup> sont plus susceptibles de ne pas en avoir (86 %).

- De façon générale, les utilisateurs de drones utilisent leur(s) drone(s) moins d'une heure par semaine (40 %). Une vaste majorité des propriétaires de drones font voler leur drone jusqu'à quatre heures par semaine (82 %). Les répondants ayant indiqué faire voler des drones à des fins récréatives et professionnelles ou de recherche sont plus susceptibles d'utiliser leur(s) drone(s) de 10 à 14 heures par semaine (12 %).
- Les utilisateurs récréatifs semblent principalement faire voler leur(s) drone(s) juste pour le plaisir (64 %). Les résultats montrent que les non-proprétaires sont moins susceptibles de faire voler leur drone juste pour le plaisir (52 %). Par ailleurs, un utilisateur professionnel sur quatre a indiqué faire principalement voler des drones pour faire des films ou prendre des vidéos ou des photos (25 %); un peu plus d'un utilisateur sur cinq a indiqué le faire à des fins de recherche, de recherche universitaire ou autre (22 %).
- De façon générale, près de quatre répondants sur dix ont indiqué faire habituellement voler leur(s) drone(s) dans une zone rurale (37 %).

### **Nombre de drones par propriétaire**

- Les propriétaires de drones semblent généralement posséder un seul drone (68 %). En effet, près de trois propriétaires de drones utilisés à des fins récréatives sur quatre ne possèdent qu'un seul drone (74 %). Par ailleurs, trois propriétaires sur dix qui pilotent des drones à des fins récréatives et professionnelles ont dit posséder trois drones ou plus (30 %).
- Les trois quarts des propriétaires de drones ont acheté leur(s) drone(s) dans un commerce de détail (76 %), soit en ligne (27 %) ou en magasin (49 %). La moitié des propriétaires utilisant leur drone à des fins récréatives ont acheté leur drone en magasin (53 %) et sont moins susceptibles d'avoir fait un achat en ligne (26 %). D'autre part, près de trois propriétaires sur dix pilotant des drones à des fins récréatives et professionnelles ou de recherche ont acheté le drone qu'ils font voler le plus souvent en ligne sur un site Web spécialisé en drones (29 %).
- Étonnamment, près de trois propriétaires de drones sur dix affirment ne pas connaître la marque du drone qu'ils font voler le plus souvent (28 %). La marque la plus populaire parmi les répondants est DJI (16 %), suivie de Blade (11 %) et de Parrot (9 %). Dans un même ordre d'idées, les propriétaires de drones ne semblent pas connaître le poids du drone qu'ils font voler le plus souvent. Les résultats démontrent que près des trois quarts des répondants n'étaient pas en mesure de répondre lorsque questionnés sur le poids du drone qu'ils utilisaient le plus (74 %). Le poids moyen global d'un drone est de 5,8 livres et la médiane générale est de 1 livre. Lorsqu'on regarde les réponses données par les utilisateurs récréatifs, le poids moyen descend à 3,7 livres. L'inverse se produit lorsque l'on regarde les réponses données par les utilisateurs professionnels : le poids moyen monte à 24,6 livres.

### **Clubs, techniques d'apprentissage, certifications et formations sur la sécurité**

- Seulement 2 % des répondants font partie d'un club de drones ou d'aéromodèles, mais près d'un répondant sur cinq a dit chercher à en faire partie (18 %). Un peu plus des trois quarts des

---

<sup>1</sup> Les non-proprétaires désignent les répondants qui disent piloter un drone, mais qui n'en possèdent aucun. Cette définition s'applique autant aux utilisateurs de drones récréatifs qu'aux utilisateurs professionnels.

utilisateurs récréatifs ne font pas partie d'un club de drones ou d'aéromodèles et ne cherchent pas à en faire partie (77 %).

- Plus de la moitié des répondants ont appris à faire voler des drones par eux-mêmes ou sans aide (54 %), près d'un répondant sur cinq a appris auprès d'un ami ou d'un collègue (18 %), et un répondant sur dix a appris en regardant des vidéos éducatives (sur YouTube ou par l'intermédiaire d'une entreprise de drones) (11 %). Seuls 4 % des répondants ont indiqué s'être inscrits à un cours de pilotage de drones, soit en ligne (47 %) ou en classe (p. ex. dans une école ou dans un centre communautaire) (48 %).
- Deux répondants sur dix possèdent un certificat de pilote de drones délivré par le gouvernement du Canada ou sont en voie d'en obtenir un (21 %). Le quart (25 %) des utilisateurs professionnels sont en voie d'obtenir leur certificat, et 21 % des utilisateurs qui pilotent des drones à des fins récréatives et professionnelles ont déjà leur certificat. Les résultats montrent que les utilisateurs récréatifs sont plus susceptibles de ne pas avoir de certificat de pilote de drones (79 %) et que les utilisateurs professionnels sont moins susceptibles de ne pas en avoir un (48 %).
- Plus de la moitié des répondants n'ont suivi aucune formation et n'ont pas vu de vidéos éducatives portant précisément sur la sécurité en matière de pilotage de drones ou d'aéromodèles au Canada (58 %). Toutefois, trois répondants sur dix ont suivi une telle formation ou vu de telles vidéos (37 %). Quatre propriétaires de drones sur dix ont indiqué avoir suivi une formation ou vu une vidéo éducative portant précisément sur la sécurité en matière de pilotage de drones ou d'aéromodèles au Canada (44 %). Les utilisateurs professionnels sont moins susceptibles de faire partie de ceux qui n'ont suivi aucune formation ni vu aucune vidéo éducative sur la sécurité des drones (47 %). Dans un même ordre d'idées, seul le quart des répondants ont suivi une formation ou vu une vidéo éducative sur les règlements de Transports Canada en matière de sécurité des drones (25 %).

## Sources d'informations et règlements

- De façon générale, plus de la moitié des répondants ont mentionné ne pas avoir cherché d'informations sur les règlements du gouvernement du Canada au sujet des drones ou des aéromodèles (57 %). Les résultats montrent que 43 % des propriétaires de drones ont cherché des informations sur les règlements canadiens, alors que seulement 28 % des non-propriétaires l'ont fait. Bien que 63 % des utilisateurs récréatifs n'ont pas effectué de telles recherches, plus de la moitié des répondants qui pilotent des drones à des fins professionnelles ou de recherche ont quant à eux cherché des informations sur les règlements du gouvernement du Canada concernant les drones ou les aéromodèles à un moment ou à un autre (52 %). Parmi tous les répondants qui ont indiqué avoir cherché des informations sur les règlements du gouvernement du Canada concernant les drones et les aéromodèles, près de sept sur dix ont utilisé un moteur de recherche (68 %), près de la moitié se sont rendus sur le site Web du gouvernement du Canada (48 %) et le quart se sont rendus sur le site Web de TC (25 %).
- Au total, 57 % des répondants qui n'ont pas cherché d'informations sur les règlements du gouvernement du Canada concernant les drones ou les aéromodèles directement sur le site Web de TC ont toutefois consulté des pages du site Web de TC à un moment ou à un autre. La grande majorité de ces répondants ont cherché des informations au sujet des règles et règlements actuels (80 %), un répondant sur dix a cherché comment immatriculer son drone (11 %) et seulement 8 % des répondants ont cherché comment obtenir un certificat de pilote de drones.
- La moitié des répondants se sont autoévalués comme mal informés en ce qui a trait aux règlements de TC sur les drones et les aéromodèles (50 %). Tout compte fait, seulement 11 % des répondants se sont estimés « très informés ». Six répondants qui pilotent des drones à des fins récréatives et professionnelles ou de recherche sur dix estiment bien connaître les règlements de Transports

Canada sur les drones et les aéromodèles (62 %). La règle que les utilisateurs récréatifs connaissent le mieux est celle selon laquelle l'utilisateur doit faire voler son drone à l'extérieur d'un espace aérien contrôlé (74 %). La moitié des utilisateurs professionnels savent qu'on doit demander à TC un certificat d'opérations aériennes spécialisées OU bénéficier d'une exemption si le pilotage du drone présente peu de risques (50 %).

- Six répondants sur dix ne savaient pas que de nouveaux règlements en matière de drones entraient en vigueur le 1er juin 2019 (64 %). Seulement 27 % des répondants étaient au courant, et 9 % ont préféré ne pas répondre. Parmi les 27 % des répondants qui sont conscients que de nouveaux règlements entrent bientôt en vigueur, une bonne majorité ne comprend pas clairement les répercussions de ces nouveaux règlements. En effet, lorsqu'invités à expliquer dans leurs propres mots les changements que ces nouveaux règlements entraîneront, six répondants sur dix ont répondu qu'ils ne savaient pas ou ont préféré ne pas répondre (61 %). La proportion de « Je ne sais pas » tend à être plus grande pour les sondages en ligne (par rapport aux sondages téléphoniques), mais le pourcentage de « Je ne sais pas » devrait se situer autour de 30 %, et non de 61 %. La nouvelle règle que la plupart des répondants connaissent est celle selon laquelle l'utilisateur doit garder son drone dans son champ de vision (62 %). En général, les propriétaires de drones et les répondants qui pilotent leur drone à des fins récréatives et professionnelles ou de recherche sont plus susceptibles d'être au courant des nouvelles règles.

### **Canaux de communication**

- Pour s'informer sur les dernières tendances en matière de drones et d'aéromodèles, deux répondants sur dix effectuent des recherches sur Google (20 %). Les chaînes YouTube sont aussi une source d'informations pour 14 % des répondants.
- Selon leurs réponses, les répondants croient qu'une campagne publicitaire à la télévision constitue le meilleur support publicitaire pour permettre à TC d'atteindre les utilisateurs de drones et d'aéromodèles (26 %), suivie des plateformes de médias sociaux (20 %). Les publicités en ligne sur des sites Web consacrés aux drones sont le support préféré de 23 % des utilisateurs qui pilotent des drones à des fins récréatives et professionnelles.
- Les résultats montrent que les vidéos en ligne sont le format de prédilection pour obtenir des informations portant sur l'utilisation sécuritaire des drones au Canada (46 %). Le contenu Web occupe la deuxième position (23 %).

## **1.4 Remarques sur l'interprétation des conclusions de la recherche**

Les opinions et les observations exprimées dans ce document ne reflètent pas celles de Transports Canada. Ce rapport a été rédigé par la firme Léger d'après la recherche menée expressément dans le cadre de ce projet. Cette recherche n'est pas probabiliste; les résultats ne peuvent pas être transposés à la population générale du Canada.

## 1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées

Léger certifie que les résultats livrés sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique décrites dans la *Politique de communication du gouvernement du Canada* et dans la *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ni l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé :  \_\_\_\_\_

Christian Bourque, chercheur principal

Léger